



Rue et logement

22 juin 2026

CONTEXTE

Besoin de communication issu des échanges autour de la Plateforme d'accompagnement



OBJECTIFS

- Faire lien
- Transmettre des informations
- Permettre des remontées de besoin des acteurs

CONTENU

- Informations et actualités du secteur
- Observation sociale
- Remontées et échanges
- Présentation par un partenaire de son dispositif



1H



Tous les deux mois




PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT 

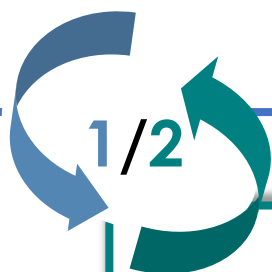

SIAO
37

**Actualités
du secteur**



Rue et logement

**Présentation
d'un dispositif**



ou

**Observation
sociale**



**Remontées
et
Échanges**



Actualités du secteur



Actualités : Accueil de jour Famille EMERGENCE



1 rue Georges Collon

Horaires d'ouverture:

- ~~Lundi 9h - 16h~~ → 9h30 à 13h
- ~~Mardi 9h - 16h~~ → 9h30 à 14h
- ~~Mercredi 9h - 16h~~ → Fermeture
- ~~Jeudi 9h - 16h~~ → Fermeture
- ~~Vendredi 9h - 16h~~ → 9h30 à 13h
- ~~Week-end 9h - 16h~~ → Fermeture



Couples avec enfants

Laverie
Douche
Alimentation
Bagagerie

A partir
du 15 juin
2026

Actualités : Centre de santé EMERGENCE



Rue et logement



1 place Anne de Bretagne
TOURS

Actualités : Centre portes Ouvertes EMERGENCE



Rue et logement



1 place Anne de Bretagne
TOURS



Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 14h à 16h
Sans RDV



Consultations médicales
Pharmacie
Soins infirmiers



Personnes dénuées de couverture santé
ou droits incomplets

POUR RAPPEL!!
Dans les mêmes
locaux que le
centre de santé
mais l'après-
midi!

Actualités : Accueil de jour La Barque



Baisse des subvention de l'enveloppe « veille sociale »

➤ Arrêt des financements de l'Etat de La Barque au 30/06

➤ Abandon du projet de nouvel appel à projet

Actualités : Accueil de jour La Barque



Mais le café associatif de La Barque reste ouvert!

➤ Maintien de l'activité uniquement grâce aux bénévoles

➤ Ouverture 9-12h
Fermeture 15 jours en août

Actualités : Plan canicule été 2026

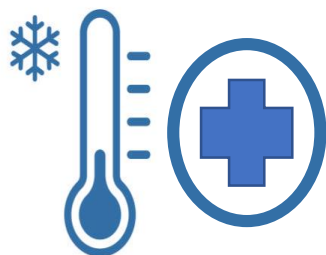


Rue et logement



Maraudes

Distribution d'eau en rue
Prévention des risques liés à la déshydratation et à la consommation d'alcool
Information des dispositions mises en œuvre



En cas de Forte chaleur

Ouverture de nuit des parcs et jardins : Mirabeau, Place François Sicard, Prébendes – Péristyle hôtel de ville Tours (12h-19h)
Renfort du parc d'hébergement grâce aux hôtels
Baisse des rotations

Actualités : Plan canicule été 2026



Rue et logement

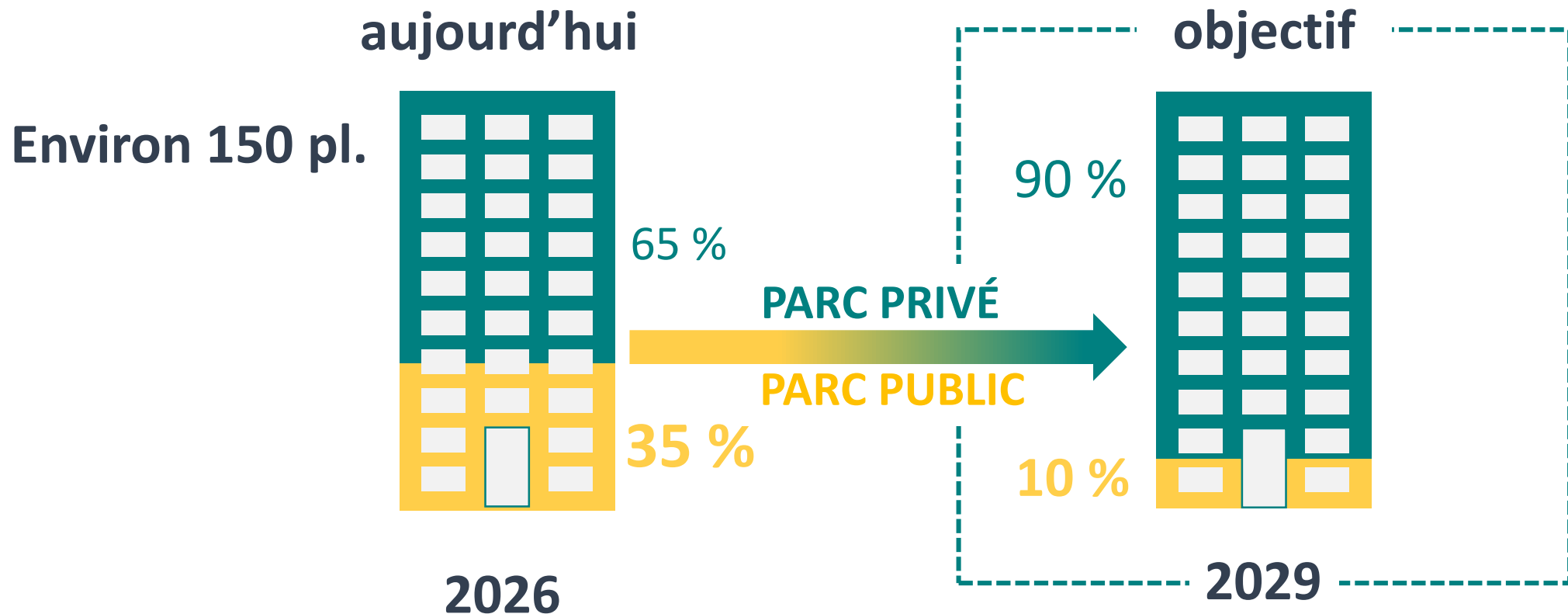


EMPLACEMENT DES FONTAINES À EAU infos en mairie

ou sur <https://fountainsdirectory.com>



Actualités : IML, réduction du parc public



Vers une

- TRANSFORMATION du parc IML à volumétrie constante
- OU
- RÉDUCTION des mesures IML pour les opérateurs mobilisant parc public

Actualités : Arrêté délais anormalement long



Conditions d'éligibilité pour être reconnu DALO

CERFA 15036/37 02

Recours amiable devant la commission de médiation en vue d'une offre de logement

Article R. 441-14 du code de la construction et de l'habitation

Attention : le requérant qui adresse à la commission de médiation le présent recours amiable doit être le demandeur figurant sur la demande de logement social préalablement déposée. Il ne peut y avoir qu'un requérant par foyer.

Attention : les renseignements demandés et les pièces justificatives indiquées comme obligatoires doivent être impérativement fournis. Les pièces justificatives demandées « si possible » sont facultatives.

Ce document est émis par le ministère chargé du logement.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien : [lien] ou peut être rempli de manière manuscrite.

1 Votre identité

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance : _____

Nom d'usage (si différent) : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : ____/____/____

Nationalité : ☐ Française ☐ Union européenne ☐ Hors Union européenne

(*) Joignez obligatoirement une copie recto-verso d'une pièce justifiant de votre identité (carte nationale d'identité, titre de séjour, ...)

Téléphone domicile ou professionnel : ____-____-____

Téléphone portable : ____-____-____

Adresse électronique personnelle : _____

Acceptez-vous de recevoir des informations : par mail ☐ Oui ☐ Non

2 Votre numéro unique d'enregistrement de votre demande de logement social

Indiquez obligatoirement le numéro unique d'enregistrement qui vous a été délivré après dépôt de votre demande de logement social (ce numéro figure sur l'attestation d'enregistrement de la demande ou de renouvellement)

____-____-____-____-____-____-____-____-____-____

(*) Joignez une copie de l'attestation d'enregistrement de la demande ou de son renouvellement.

- Être sans domicile ou menacé d'expulsion
- Hébergement
- Insalubrité du logement
- Incompatible du logement avec la composition familiale (surface) ou au handicap
- Ne pas avoir de réponse ou des réponses négatives à la DLS au delà du délais anormalement long fixé par le Préfet

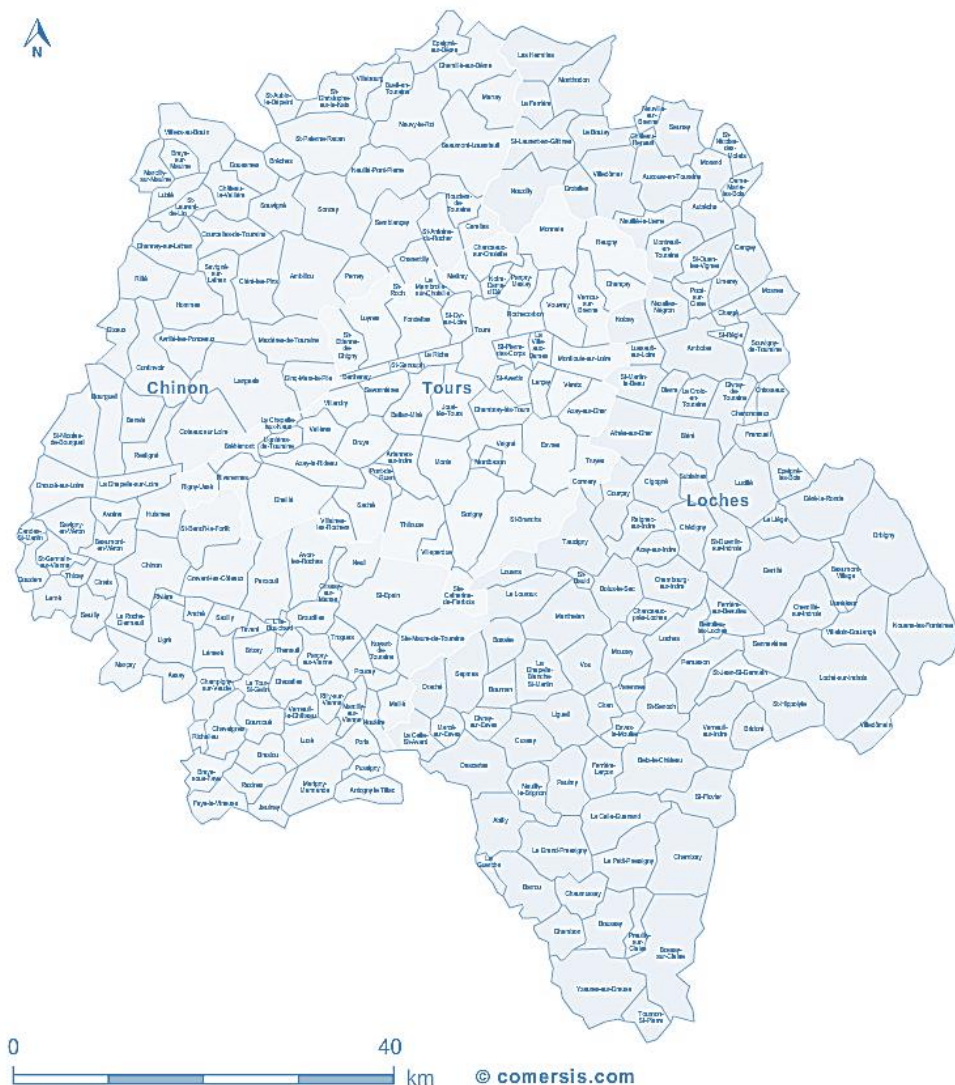
Actualités : Arrêté délais anormalement long



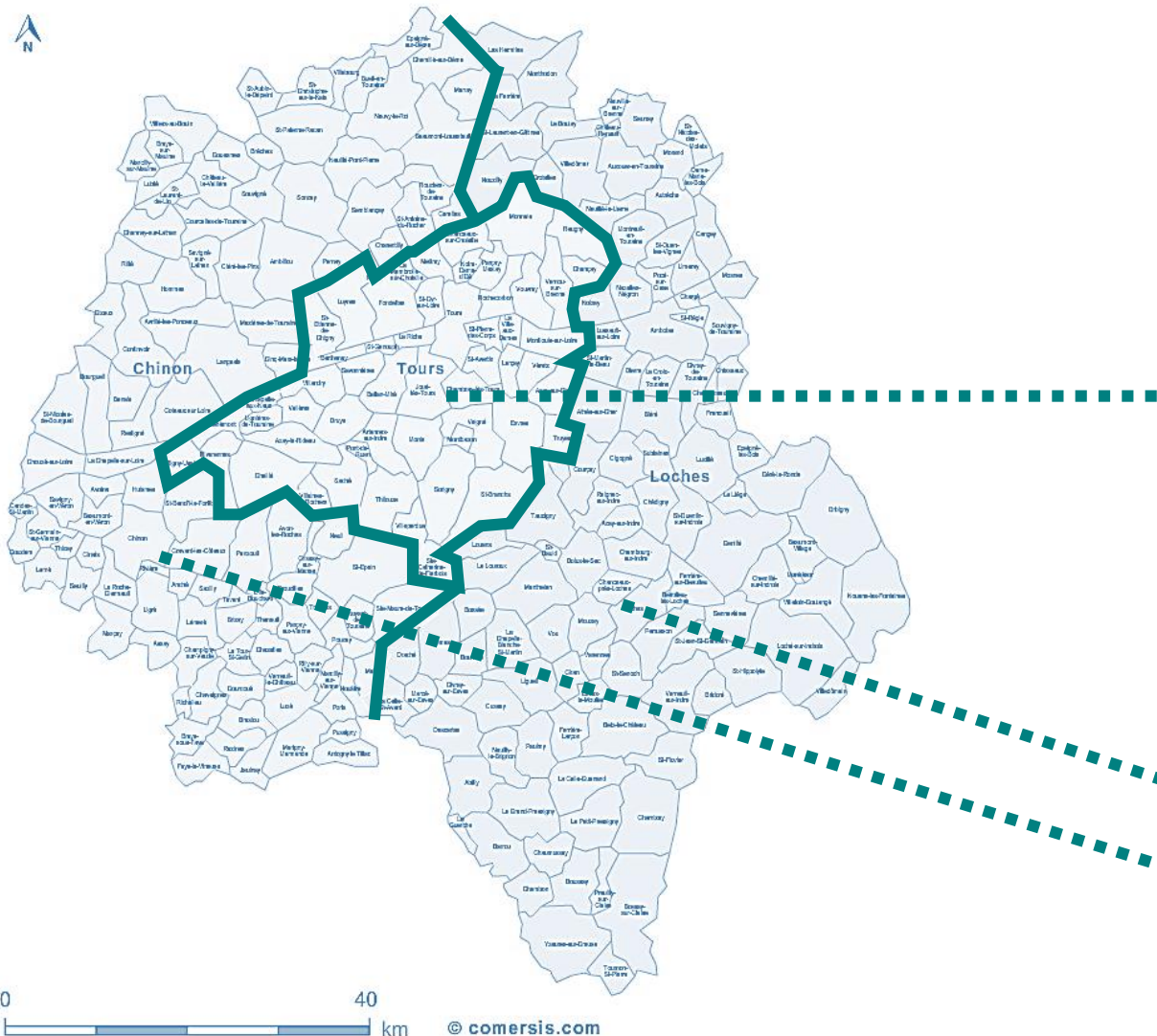
AVANT

Département INDRE-ET-LOIRE

1 ^{ère} demande	:	12 mois
Mutation	:	18 mois



Actualités : Arrêté délais anormalement long



MAINTENANT

Arrondissement de Tours

1^{ère} demande : 18 mois

Mutation : 29 mois

Arrondissements de Chinon et Loches

1^{ère} demande : 12 mois

Mutation : 21 mois

Actualités : Permanences sociales Croix Rouge



Permanences sociales CRF:



Personnes sans domicile stable et sans ressources



~~**Distribution de chèques alimentaires**~~

A partir du 1^{er} août 2026: fin de la distribution



Accompagnement social



Domiciliation des personnes en situation irrégulière sur le territoire

Actualités : Aides de la Croix Rouge



Personnes accompagnées par la Croix Rouge (accueil et accompagnement social)	Personnes en situation irrégulière, sans domicile et sans ressource	Personnes en logement bénéficiant de faibles ressources	Personnes en situation irrégulières en cours de régularisation
Aides financières directes d'un faible montant	Commission d'aide	Commission d'aide Subsidiaire aux demandes de droit commun	Commission départementale Co-financement uniquement
Reste à charge médicament, petite facture de cantine, fil bleu	Toute forme d'aide hors amendes	Loyer, énergie Sauf amende	Demande de financement de la taxe fiscale pour la délivrance d'un premier titre de séjour Timbres fiscaux pour le dépôt d'un dossier de demande de TDS Carte consulaire et passeport pour le dépôt d'une demande de TDS



Actualités : Ligne partenaire accueil téléphonique des femmes victimes de violences



**UNIQUEMENT ACCESSIBLE AUX PARTENAIRES
LORS DU PREMIER APPEL**

A partir du
1^{er}
septembre
2026



Femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.
Victimes de prostitution, de proxénétisme ou de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle



Sécuriser la décohabitation ou la sortie du réseau



Accès facilité et prioritaire au service du 115 : relais astreinte E&S en dehors des horaires classiques d'ouverture du service

Actualités : Fermeture Villa Bellagio



**23 personnes
13 ménages**

Fin du dispositif Ukraine

**Recherche de solutions
transitoires ou durables pour les
ménages en fin de dispositif**



Rue et logement



Actualités : A vos agendas



FORUM « DE LA RUE AU LOGEMENT »



15 octobre 2026



Maison des sports

Matinée : Tables Rondes



Le 115 et le SIAO
Les équipes mobiles
Les adultes vulnérables

Après-midi : Ateliers



Les dispositifs d'hébergements
Les dispositifs d'accompagnement
Les dispositifs de sous location

3. Observation sociale



Priorisation des situations en matière d'insertion :
Cadre général, situation départementale,
vers une réflexion collégiale concernant les outils.



Priorisation : Cadre général, situation départementale, vers une réflexion locale et collégiale concernant les outils

Champ de l'insertion : Hébergement d'insertion, Logement accompagné et Accompagnement

1. Les principes d'inconditionnalité et de droit opposable face à la pénurie...
La saturation comme préalable à la priorisation
2. Priorisation des publics, ce que dit le cadre légal
... et ce que sous-tend l'évolution du cadre de l'action publique
3. La priorisation et ses effets en Indre-et-Loire
4. Pourquoi et comment faire évoluer le cadre de la
priorisation dans le département ?



L'accès à l'hébergement et au logement Droit inconditionnel - Droit opposable

INCONDITIONNALITÉ (*Hébergement d'Urgence*)

Code de l'action sociale et des familles - Art. L345-2-2

DROIT OPPOSABLE (*Hébergement et Logement*)

Loi DALO/DAHO du 5 mars 2007

La tension [demande-offre]



Ménages en
demande



« En premier lieu, le parc actuel d'hébergement généraliste [d'urgence et d'insertion], stable en nombre de places depuis 2021, ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes. »

Revue de dépenses sur le budget de l'hébergement d'urgence, Mai 2025, IGAS-IGF-IGA

La tension [demande-offre]



La situation en Indre-et-Loire en 2025 – Volet Insertion : HI-LA-Acc

Ménages en
demande



+ de 900

Nouvelles demandes
Transmises au SIAO

875 ménages
1531 personnes

332 pl. HI
444 pl. Lgt IML
393 pl. Lgt Rés. Soc.
72 pl. Acc.



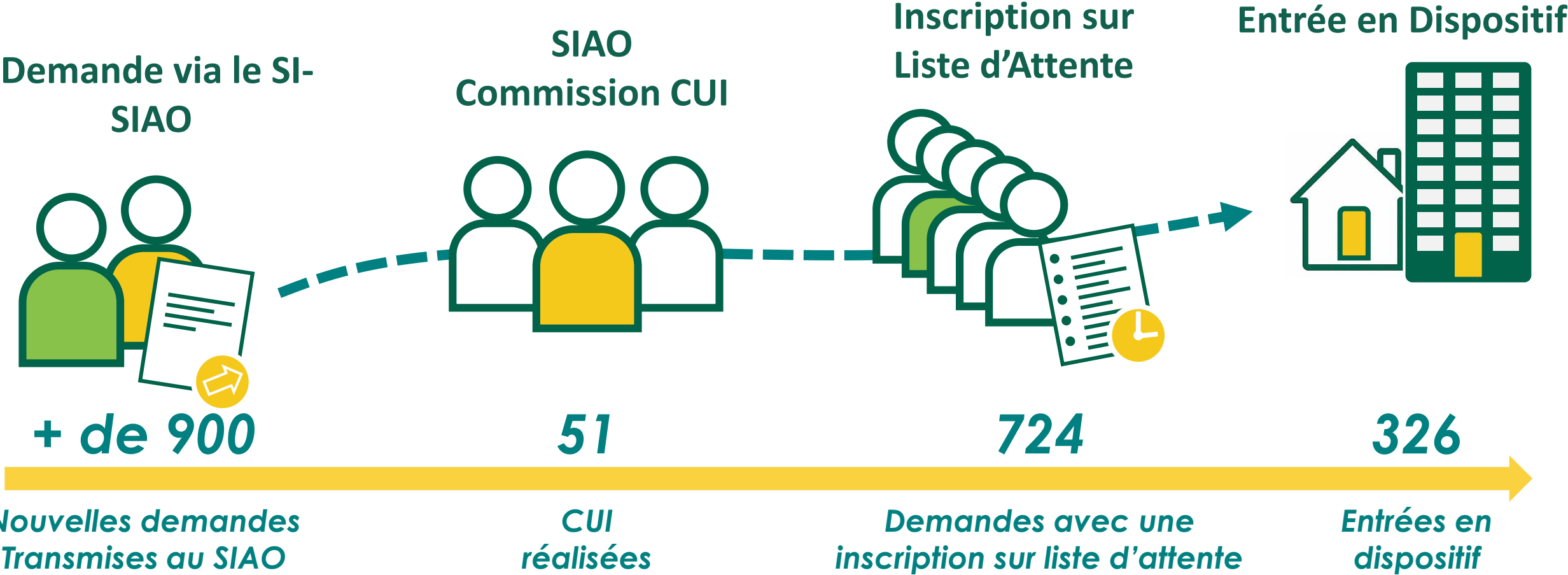
Places
disponibles

≈ de 1 200

Année 2025 / Source : SI-SIAO (en demandes distinctes)

Approximations du nombre de places en raison de
l'hétérogénéité des types de places financées

Effets de la tension sur le parcours de la demande



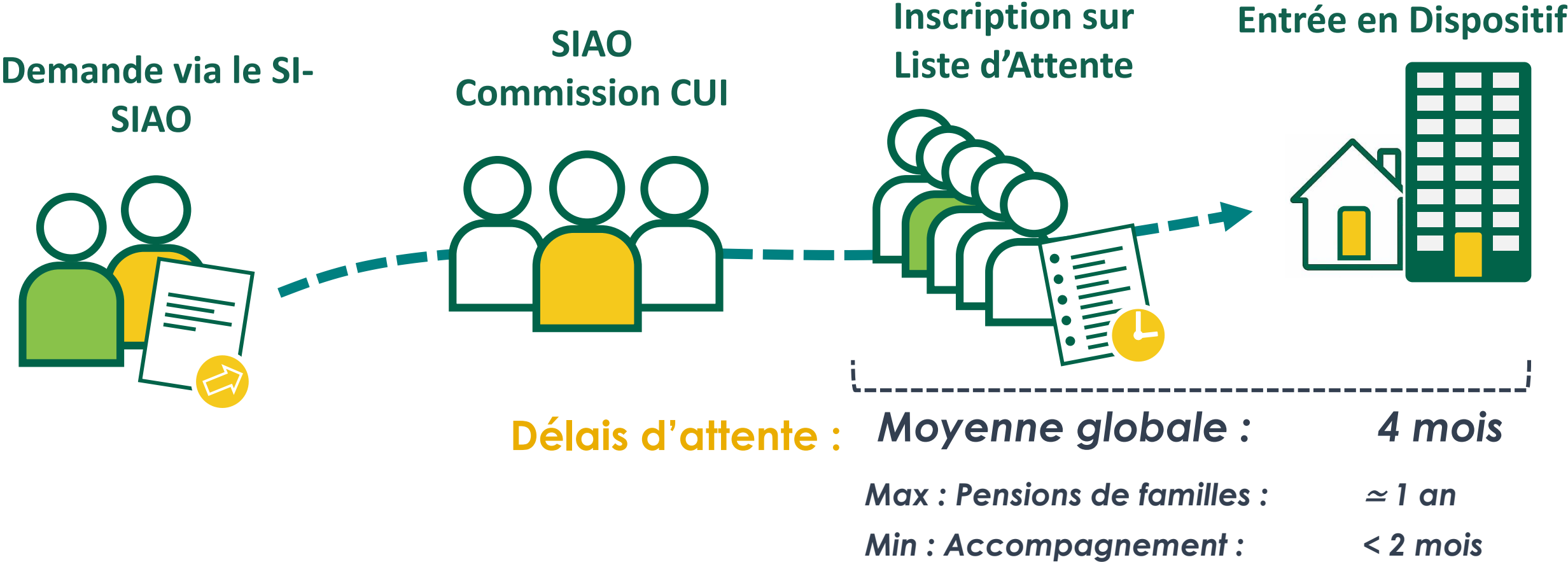
La situation en Indre-et-Loire en 2025 – Volet Insertion : HI-LA-Acc

Année 2025 / Source : SI-SIAO (en demandes distinctes) et données internes de suivi de la CUI

Effets de la tension sur les délais d'attente



Rue et logement



La situation en Indre-et-Loire en 2025 – Volet Insertion : HI-LA-Acc

Source : SI-SIAO, entrées réalisées entre le 16/09/2024 et le 15/09/2025

Au niveau légal – national

Principe structurant : l'équité de traitement

Dès leur création en 2010

Circulaire relative aux SIAO - 8 avril 2010

Et lors de la consolidation par la Loi ALUR

Code de l'action sociale et des familles - Art. L345-2-4

Priorisation : Que dit le cadre légal ?



Au niveau légal – national
Pas de grille nationale, peu de critères explicites

Personnes intégrant un parcours de sortie de la prostitution

Loi du 13 avril 2016 - lutte contre le système prostitutionnel

Code de l'action sociale et des familles - Article L.121-9

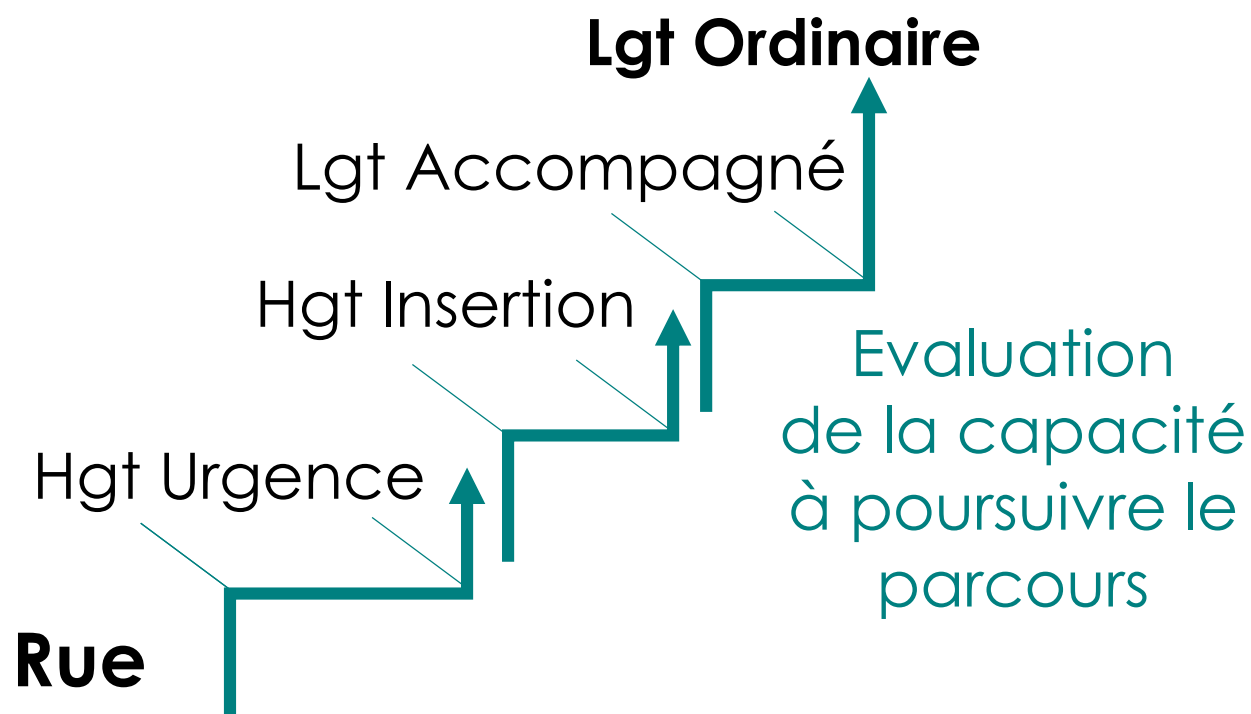
Femmes victimes de violences

Grenelle 2019 des violences conjugales

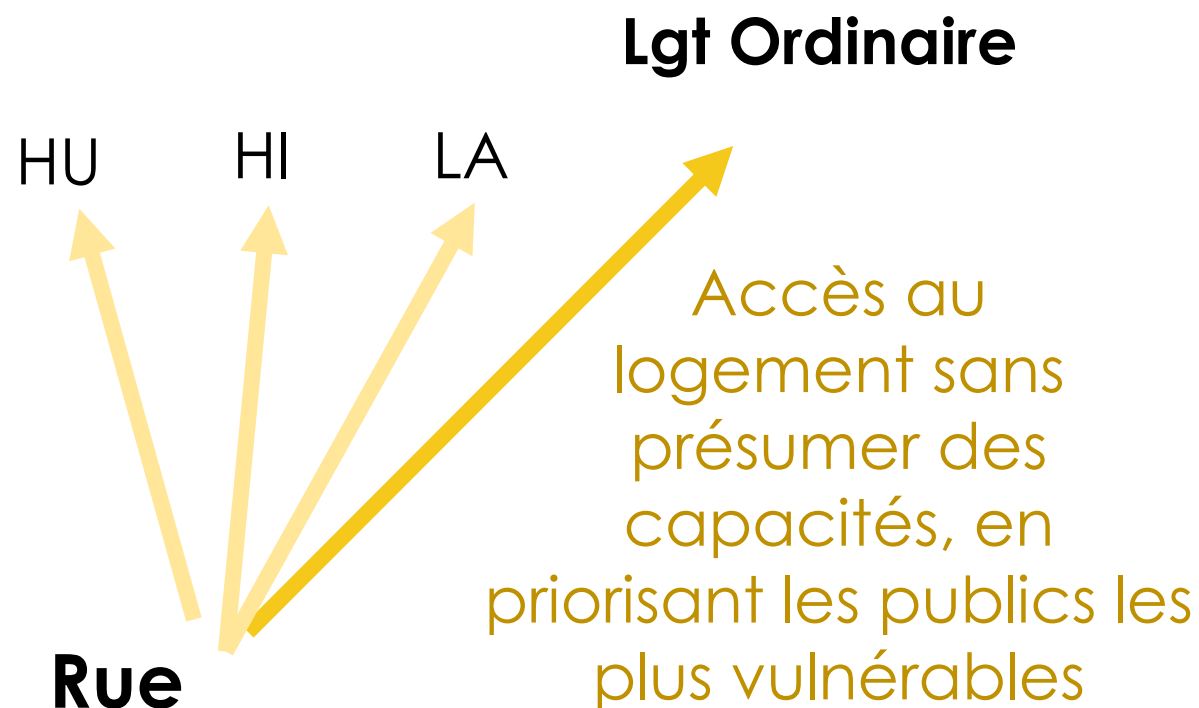
**Circulaire du 25 novembre 2025 - Parcours d'hébergement
et de relogement des femmes victimes de violences**



MODÈLE DE L'ESCALIER



Logement d'abord



Priorisation : L'action publique départementale



Femmes victimes de violences

SIAO signataire du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes

PD2H

SIAO partenaire du PD2H.

Une liste de publics prioritaires conséquente

Règlement intérieur du SIAO

Pas de priorisation indiquée

Un fonctionnement correspondant au cadre national

Principe fort Équité de traitement

Par la prise en compte principale de l'antériorité de la demande

Critères et hiérarchie des priorisations

1. DAHO/DALO
2. Parcours de sortie de prostitution
3. Transferts entre structures
4. Victimes de violences
(conjugales, intrafamiliales, traite des êtres humains)

Priorisation : Quels effets sur les parcours ?



Priorités	Inscriptions en liste d'attente		Délais d'attente	
	Nb. d'inscriptions dans l'année	Part des inscriptions de l'année	Délais d'attente en jours	Ecart vis-à-vis du délai moyen global
1. DAHO/DALO	7	2%	17,5 jrs	-94 jrs
2. Parcours de sortie de prostitution	4	1%	60,4 jrs	-51 jrs
4. Transferts de structure	4	1%	72,0 jrs	-39 jrs
3. Victimes de violences	48	14%	44,9 jrs	-67 jrs
Inscription en liste d'attente en 2025 – en demandes distinctes Total = 724			Délais moyens sur les entrées du 16/09/2024 au 15/09/2025	

Que disent les sciences sociales?



Rue et logement

Les pratiques discrétionnaires comme condition structurelle de l'action publique de proximité

« *Street-level bureaucrats* » (Lipsky, 1980)

« *La vie au guichet* » (Dubois, 1999)

« Revenu minimum et souci d'insertion (Astier, 1997)

« Tris et sélections des populations dans le logement social. (Bourgeois, 2019)

« Les pauvres, les déviants et les malades » (Schlegel, 2017)

Les instruments de l'action publique, acteurs non-humain porteurs de normes et de valeurs

« Gouverner par les instruments » (Lescoumes et Legalès, 2005)

« La force des dispositifs » (Dodier et Barbot, 2016)

Priorisation : Une réflexion à mener



Le principe d'équité de traitement,
Nécessite d'objectiver, d'explicitier et de rendre lisible
les procédures et les décisions

L'action publique du logement d'abord,
Invite à une meilleure prise en compte des vulnérabilités
Au détriment de l'antériorité ?

- *Comment choisir collégialement des critères de priorisation ?*
- *Comment conserver un équilibre entre 1. un outil visant le cadrage, l'objectivation et la lisibilité des pratiques ; 2. des marges de manœuvres nécessaires au travail d'accompagnement et à l'adaptation aux situations individuelles ?*

Conclusion : A vos agendas !

Les prochains



15 déc. 2025

9 février 2026

27 avril 2026

22 juin 2026

2025 | 2026

~~24 août 2026~~

7 septembre 2026

12 oct. 2026

14 déc. 2026



@ Contacts

contact@SIAO37.fr
observation@SIAO37.fr

Merci
de votre attention